



École
Sainte-Jeanne-d'Arc

Prière de l'école

Seigneur, nous vous rendons grâce pour notre école. Bénissez tous ceux qui sont ici rassemblés en ce lieu d'apprentissage.

Nous prions pour que l'École Sainte-Jeanne-d'Arc soit un endroit de respect, d'entente, de paix et d'amour,

Nous voulons apprendre à voir ton image en chaque personne que nous rencontrons. Ensemble, nous voulons vivre et célébrer le caractère unique de chaque élève, parent et membre du personnel de notre école.

Guidez-nous pour que chacun de nous puisse s'épanouir et devenir la meilleure personne possible.

Nous te prions et nous sommes confiants que tu es toujours avec nous.

Amen

À l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, nos principes de base sont les suivants:

- ❖ Le respect
- ❖ La responsabilité
- ❖ L'engagement

Le respect

Adopter une **attitude positive** envers tout le monde en acceptant leurs différences.

Responsabilité

Agir **en respectant ses engagements** et en acceptant **les conséquences** de ses actes.

Engagement

Une **promesse** de finir quelque chose ou de se placer dans des situations où il est important de **faire des choix et d'être responsable**.

Matrice des attentes comportementales École Sainte-Jeanne-d'Arc



Milieu	Engagement	Responsabilité	Respect
	Je parle en français en tout temps.		
Cour d'école	J'accorde le bénéfice du doute lors de malentendus; Je suis sensible aux sentiments de l'autre.	Je joue aux endroits qui me sont désignés; Je rapporte le matériel que j'ai utilisé; Je maintiens une attitude raisonnable Je ramasse mes effets personnels lorsque la cloche sonne;	J'utilise à bon escient le matériel; J'utilise un vocabulaire positif. Je garde mon espace personnel et je maintiens celui de l'autre.
Corridors / rotonde	Je reste dans ma bulle lorsque je suis en rang Je garde mes choses près de moi lorsque j'attends mes parents Je garde l'œil ouvert pour rendre service	Je marche à droite et calmement dans le corridor Je reste assis sur un banc lorsque je suis à la rotonde	Je chuchote lorsque je me déplace dans les corridors et à la rotonde Je garde mes mains pour moi Je souris aux gens que je croise et je peux les saluer calmement
Toilettes	Je fais ce que j'ai à faire et je quitte sans tarder Je verrouille la porte lorsque je suis aux toilettes Je laisse la porte ouverte lorsque je quitte Je tire la chasse d'eau quand j'ai fini	Je garde l'endroit propre J'avertis un adulte s'il y a un dégât Je me lave les mains en utilisant du savon et de l'eau. Je ferme de robinet J'attends à l'extérieur si c'est trop occupé Je secoue mes mains dans l'évier avant de chercher une serviette en papier. Je fais mes besoins dans la toilette	Je garde mes yeux pour moi Je communique en chuchotant Je dépose mes serviettes en papier dans la poubelle J'attends mon tour Je me déplace calmement.
Vestiaires de bottes/Casiers	Je range mes vêtements et mes bottes au bon endroit	J'accroche mon manteau et je mets mon sac à la bonne place	Je m'occupe de mes propres choses seulement

	Je ferme la porte du casier quand j'ai fini de ranger	Je ramasse les objets que j'ai échappés	Je garde mon casier propre
Célébration/ assemblée	J'écoute attentivement Je participe lorsqu'on me le demande (chant)	J'agis envers les autres comme je voudrais qu'on agisse envers moi.	J'applaudis au bon moment J'arrive et je quitte le rassemblement en silence.
Bibliothèque	Je rapporte les livres et je les place au bon endroit Je me sers de mon signet lorsque je choisis mes livres	Je rapporte mes livres à temps Je parle doucement quand j'ai besoin de parler J'utilise le matériel quand c'est mon tour	Je lis seul en silence Je chuchote quand je lis avec un partenaire Je prends soin des livres Je range le matériel après avoir fini de l'utiliser
Aux autobus	Je reste assis pendant tout le trajet J'attends que l'autobus soit arrêté avant de me lever pour sortir J'utilise une voix douce pour parler à mon voisin J'attends d'être à l'école ou la maison pour manger Je garde mes mains pour moi	Je rapporte / range les équipements que j'ai utilisés; Je me rend à l'autobus rapidement dès que la cloche sonne; Je suis responsable de mes effets personnels avant, pendant et après le trajet en autobus.	J'attends mon tour pour monter et descendre de l'autobus; Je m'assoie dès que je suis à mon siège J'utilise un langage approprié et respectueux J'écoute le chauffeur comme tout autre adulte de l'école



Comportement souhaitable à l'école

Sainte-Jeanne-d'Arc

Les droits et responsabilités des élèves de l'école Sainte-Jeanne d'Arc

<u>1. J'ai droit à une éducation francophone.</u> J'ai la responsabilité d'arriver à l'heure, d'avoir le matériel nécessaire, d'écouter, d'apprendre, de faire les travaux assignés, d'utiliser le temps de classe de façon constructive, de garder mon « agenda » à jour et d'accepter avec bonne grâce les mesures correctives nécessaires. Je m'engage à ne pas perturber, interrompre ou empêcher l'enseignement des enseignants et l'apprentissage de mes camarades de classe et des autres élèves de l'école.	<u>5. J'ai le droit de m'exprimer librement pour apprendre à mieux connaître et à mieux connaître les autres.</u> J'ai la responsabilité d'exprimer mes sentiments avec tact, sans attaquer ou embarrasser les autres personnes ou groupes. Je m'engage à participer de façon constructive en classe et à l'école.
<u>2. J'ai le droit d'être traité avec dignité et respect à l'école.</u> J'ai la responsabilité de traiter les autres avec respect et politesse. Je m'engage à ne pas ridiculiser, harceler ou humilier les autres élèves, les membres du personnel et les adultes bénévoles de mon école.	<u>6. J'ai le droit d'être moi-même dans cette école.</u> J'ai la responsabilité de respecter les autres comme des personnes, à part entière, quels que soient leur race, leur origine ethnique ou nationale, leur religion, leur âge, leur sexe ou leurs capacités. Je m'engage à ne pas discriminer envers quiconque, élève ou adulte.
<u>3. J'ai le droit d'écouter et de m'exprimer à l'école.</u> J'ai la responsabilité d'aider à maintenir un climat scolaire calme et paisible en utilisant un langage respectueux et convenable. Je m'engage à ne pas interrompre les personnes qui parlent, à ne pas crier et à ne pas faire de bruit.	<u>7. J'ai le droit au respect de ma vie privée et de mon espace personnel.</u> J'ai la responsabilité de respecter la propriété personnelle des autres et d'accepter leur droit au respect de leur vie privée. Je m'engage à respecter l'espace et le jeu des autres et à demander avant d'emprunter le bien d'autrui.
<u>4. J'ai le droit à une école sécuritaire et accueillante.</u> J'ai la responsabilité de ne pas menacer ou intimider les autres et de m'abstenir de toute violence physique et mentale contre quiconque. Je m'engage à maintenir la propreté et l'ordre de mon pupitre et de mon école.	<u>8. J'ai droit à un soutien dans l'apprentissage du contrôle de soi.</u> J'ai la responsabilité de me maîtriser et d'obtenir de l'aide au besoin. Je m'attends à être corrigé quand je ne respecte pas les droits des autres et à ce que les autres soient corrigés s'ils ne respectent pas les miens. Je m'engage à ne pas violer les droits personnels de quiconque et de ne pas encourager celui qui viole les droits personnels d'un autre.

Inclusion et respect

Nous croyons à la force du dialogue et à une écoute sincère. Chez nous, la diversité est accueillie à bras ouverts et chaque individu compte. Nous prenons soin d'offrir des espaces chaleureux où il y a l'empathie et la bienveillance.

Démarche disciplinaire

Une démarche disciplinaire bienveillante et responsabilisante

Notre politique disciplinaire vise à accompagner chaque élève vers la maturité, l'autonomie, le respect de soi et des autres. Fondée sur des valeurs humaines et chrétiennes, elle s'appuie sur le principe de conséquences logiques, réalistes et équitables.

Ce code de conduite vise à prévenir la violence au sein de l'établissement. Il vise à instaurer un climat de confiance dans lequel chaque élève se sent écouté et soutenu, en l'incitant à signaler tout acte de violence dont il serait témoin auprès d'un adulte en qui il a confiance.

Ces règles s'appliquent en tout temps, que les comportements surviennent à l'intérieur de l'école, lors des activités scolaires ou au moyen des technologies de la communication.

Nos principes d'action :

- Un cadre fondé sur le respect : La politesse et la courtoisie sont exigées en tout temps. L'autorité est partagée par l'ensemble du personnel, et les élèves s'adressent aux adultes en utilisant les formules « Madame » ou « Monsieur ».
- La valorisation et la prévention : Nous reconnaissons les efforts et les comportements positifs. Face à un écart de conduite, un enseignement explicite du comportement attendu est dispensé et un avertissement est donné.
- Graduation des sanctions : Si les avertissements ne suffisent pas ou en cas de faute grave, l'administration peut imposer une suspension interne ou externe.
- Partenariat avec les familles : Nous communiquons régulièrement avec les parents pour partager aussi bien les réussites que les défis.
- Nous nous engageons à expliciter clairement les comportements attendus. Si un élève adopte une conduite inappropriée, un enseignement explicite lui sera réexpliqué et un avertissement lui sera donné pour l'aider à se corriger. Toutefois, en cas d'avertissements répétés sans amélioration, une suspension interne ou externe pourra être appliquée.

Notre objectif ultime est d'offrir un environnement serein, sécurisant et propice à l'épanouissement de chacun.

À qui s'applique le code de conduite?

À l'ensemble de la communauté éducative : élèves, parents, équipe enseignante, personnel de soutien et bénévoles. Il concerne toute personne qui intervient, de près ou de loin, dans la vie de l'école.

Où et quand?

Le code s'applique partout et en tout temps. On devra en respecter les règles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, dans les autobus scolaires et lors des sorties organisées par l'école.

Qui détient l'autorité dans l'école?

Les membres de la direction, le personnel enseignant et suppléant, le personnel de soutien, les adultes bénévoles lors d'activités spécifiques.

La Loi sur l'éducation et autres politiques et procédures du conseil scolaire

Le code de vie de l'école découle des politiques du conseil scolaire et de l'Acte scolaire. Veuillez consulter le site web du conseil scolaire pour d'autres politiques et procédures qui peuvent s'appliquer dans des situations particulières : www.centrenord.ab.ca

Transport scolaire

Selon les exigences du service de transport de notre conseil scolaire, **les élèves doivent respecter les consignes suivantes** afin d'assurer le bien-être de tous :

- On monte dans l'autobus lentement. On utilise la rampe en montant et en descendant. On prend sa place immédiatement. On s'assoit correctement et on demeure assis face à l'avant.
- On reste toujours assis lorsque l'autobus est en mouvement.
- On ne sort jamais un bras, un pied ou la tête à l'extérieur d'une fenêtre.
- On fait le moins de bruit possible dans l'autobus. On converse à voix basse. On ne crie jamais.
- On ne pousse jamais les autres. On ne lance jamais d'objets.
- On ne mange pas et on ne boit pas dans l'autobus.
- On obéit à toutes les directives du chauffeur.
- On collabore immédiatement avec le chauffeur.
- On n'utilise pas de langage ni de gestes vulgaires, obscènes ou blasphématoires.
- On est respectueux des autres et de leurs biens.
- On respecte tous les règlements d'autobus.
- On se présente à l'arrêt d'autobus cinq (5) minutes avant l'arrivée de l'autobus.

Le transport est un privilège. Il faut donc respecter les règlements. L'élève qui reçoit trois infractions mineures ou une infraction sévère se verra refuser l'accès au système de transport pour une durée de temps convenable afin de corriger le comportement inapproprié. Les parents seront donc responsables d'assumer le transport de leur enfant pour la durée de la suspension. Il est attendu que vous respectiez les heures de classe. IMPORTANT : Les autobus ne peuvent transporter qu'un nombre maximal d'élèves. Pour cette raison, les chauffeurs n'ont pas le droit de transporter des élèves autres que ceux inscrits sur leur liste.

En cas d'intempérie, toute annulation du service d'autobus ou tout retard important vous sera signalé via SchoolMessenger et sera affiché sur le site Internet du conseil scolaire à l'adresse www.centrenord.ab.ca sous l'onglet « Transport ». En cas de retard de plus de 15 minutes, vous devez communiquer avec la compagnie d'autobus indiquée sur votre horaire afin de confirmer l'heure d'arrivée prévue. L'école doit être avisée de tout changement concernant le transport des élèves, et ceci doit se faire au moins deux semaines avant la date prévue.

L'école avisera le service de transport par la suite. Pour tout problème de discipline dans l'autobus, adressez-vous à la direction. Pour toute autre question relative au transport, veuillez composer le 780-468-6440.

Participation et utilisation du français à l'école

Nous sommes une école francophone. C'est-à-dire que nous attendons que les élèves parlent français en tout temps, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'école. Nous vivons dans un milieu majoritairement anglophone, alors il faut travailler encore plus fort pour s'encourager à parler français autant que possible et développer chez nos élèves une fierté de leur langue et de leur culture.

Absences

Les absences doivent être motivées par les parents et déclarées au secrétariat dès que possible. C'est la responsabilité des parents de communiquer toute absence ou tout retard à la secrétaire dès le matin, sinon l'absence sera non justifiée. L'élève absent est responsable de reprendre le travail manqué afin de suivre le rythme des classes et de connaître les objectifs enseignés. L'élève devra effectuer le travail exigé par l'enseignant en respectant les délais accordés.

Retards

L'élève qui arrive en retard doit se présenter au secrétariat avant d'aller en classe pour recevoir un billet de retard. Un retard peut être motivé à l'avance par un parent ou un membre du personnel.

Objets perdus et objets de valeur

Nous demandons aux élèves d'éviter d'apporter des appareils électroniques ou d'autres objets de valeur à l'école. Ceux et celles qui choisissent d'en apporter le font à leurs propres risques. Les objets retrouvés sont placés dans la boîte d'objets perdus. Les objets de valeur (chaînes, bagues, etc.) sont remis au bureau et peuvent être réclamés à cet endroit.

Téléphones cellulaires et montres intelligentes

Conformément à l'arrêté ministériel provincial, nous continuons d'encourager fortement les élèves à **laisser leurs appareils électroniques à la maison**. Si toutefois votre enfant doit en apporter un, il devra impérativement **le garder éteint dans son sac à dos** en tout temps. Son utilisation est interdite à l'école et dans la cour. Certaines exceptions s'appliqueront seulement aux conditions médicales discutées au préalable avec la direction. L'école ne sera pas responsable des pertes, des bris ou des vols.

Tenue vestimentaire attendue

1. L'élève doit avoir deux paires de chaussures: une pour l'extérieur et une paire d'espadrilles à semelle blanche ou non marquante pour l'intérieur.
2. L'élève se vêtira selon les exigences de la température.
3. Le port de la casquette ou du chapeau n'est pas permis à l'intérieur de l'école. Il est recommandé à l'extérieur lors des journées ensoleillées.
4. Les culottes courtes ne couvrant pas la mi-cuisse, les mini-jupes, les camisoles, les vêtements transparents ou ne couvrant pas la taille ne sont pas permis.
5. Les imprimés à caractère sexuel, agressifs ou morbides ne sont pas permis.

Absence en raison de vacances

Veuillez prendre note de la procédure administrative suivante du Conseil scolaire.

- Lorsque les parents retirent leur enfant de l'école pour une période prolongée (ex: un voyage, des vacances, etc.), la direction de l'école et les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail, des devoirs, des exercices, des projets ou autres à l'élève pendant la période d'absence, ni lors de son retour.

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament à l'école, vous devez remplir et signer le formulaire autorisant un adulte à administrer le médicament. Le médicament doit être dans le contenant original sur lequel apparaît la dose prescrite.

Afin de prévenir les dangers, assurez-vous d'informer le secrétariat de toutes les allergies et/ou autres conditions médicales affectant votre enfant.

Sécurité à l'école

Lorsque vous venez à l'école, vous devez vous présenter au bureau pour signaler votre présence.